

44 - Clarée Durance



(© M. Buffet)



Balade sportive autour de la basse Clarée.

Itinéraire sportif et technique pour découvrir les alentours de la basse Clarée et de ses hameaux. Certains passages techniques sont très intéressants et demandent habileté et finesse.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 15.6 km

Dénivelé positif : 482 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : Pont des Amoureux

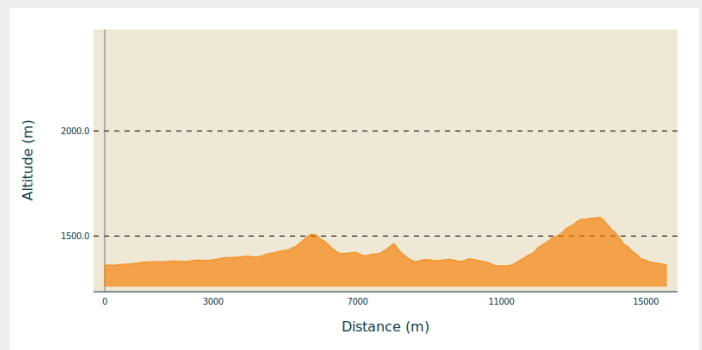
Arrivée : Pont des Amoureux

Balisage : ➡ VTT

Communes : 1. Val-des-Prés

2. Montgenèvre

Profil altimétrique

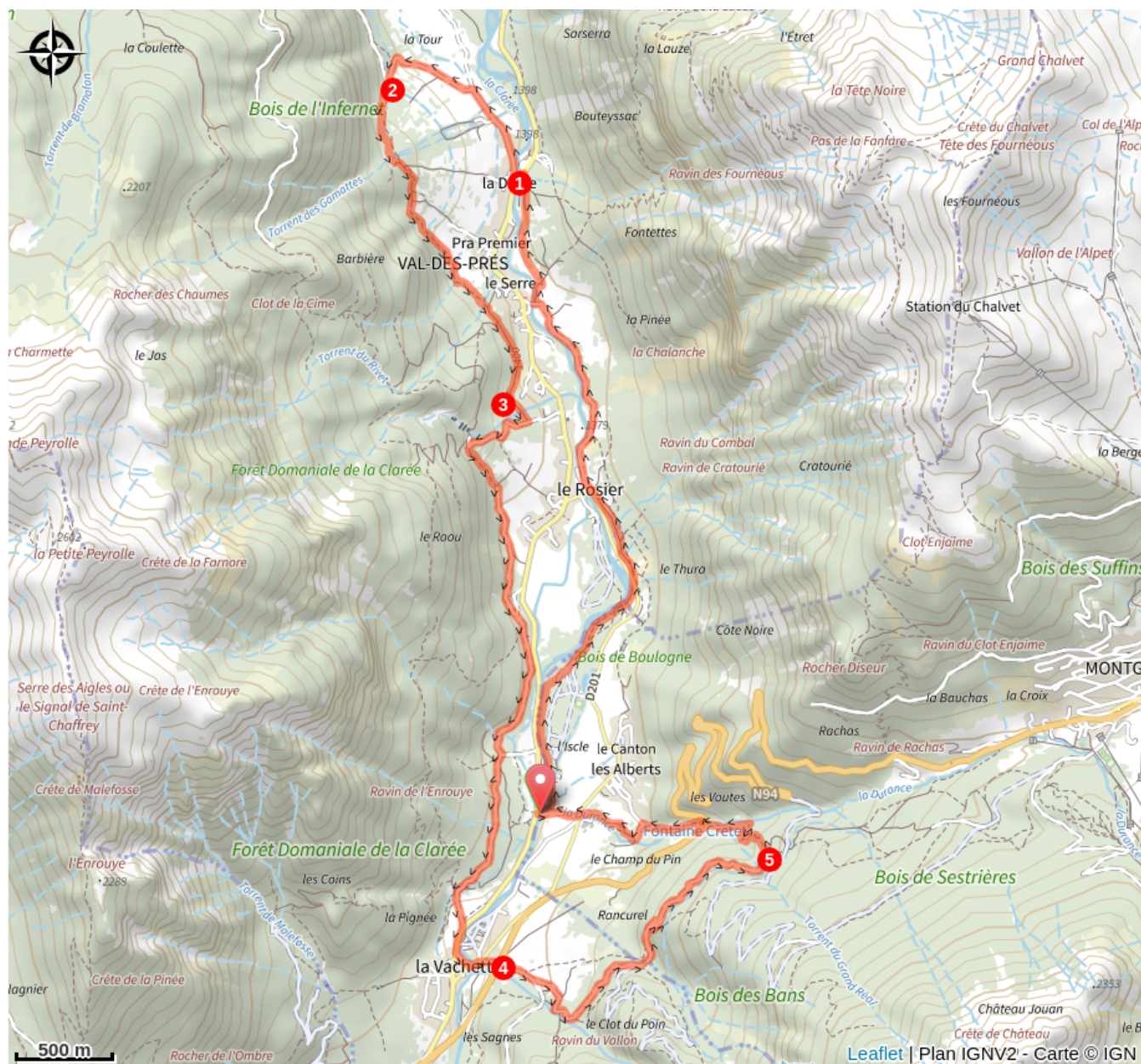


Altitude min 1359 m Altitude max 1590 m

Départ du Pont des Amoureux, remonter en longeant la Clarée en rive gauche. Poursuivre jusqu'à Val des Prés.

1. A la Draye passer en rive droite et monter par le chemin du Granon,
2. au premier lacet à droite poursuivre à gauche par un sentier.
3. Revenir sur Val des Prés, le Rosier et la Vachette en alternant descentes et montées parfois techniques. La traversée du torrent de Ruine est rendue difficile par une coulée de boue. Descendez du vélo pour traverser le lit du torrent.
4. *Traverser la route de Montgenèvre et grimper en face dans le bois des Bans.*
La traversée du bois des Bans est coupée par une importante coulée de boue. Depuis La Vachette, empruntez l'itinéraire 41 qui vous ramènera au Pont des Amoureux via le chemin des Noisettes.
5. Descendre à proximité de la Durance (un passage très difficile) jusqu'aux Alberts. Rejoindre le Pont des Amoureux en traversant la plaine.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Période praticable : Mai à Novembre. Attention : risque de coulée de boue en cas de forte chute de pluies au dessus du village des Alberts.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la D994g, rejoindre le parking du pont des amoureux après la Vachette

Parking conseillé

Parking du Pont des Amoureux, Val des Près

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon

04 92 21 94 17

hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Source

Briançonnais